

**PARFOIS IL Y A LOIN DE LA PAROLE AUX ACTES**

**PARFOIS IL Y A LOIN DE LA PAROLE AUX ACTES**

"Une équipe d'étudiants a procédé à l'analyse des déclarations et des promesses de G. FRECHE et les a ensuite comparées aux faits et aux réalités".

A vous de juger ....

DECLARATIONS DE GEORGES FRECHE ET DE SON EQUIPE

LES FAITS - LES REALITES

(1) - ARAMIS -

C.M.\* de Janvier 83 - M.V.V.\* :

"Moyen de transport original, rapide, sûr, silencieux, non polluant, économique. ARAMIS reliera dès 87 La Paillade au Centre Ville à 50 km/h en moyenne, une prolongation est prévue vers la mer pour 1989.

N° 53 (Janvier 83) - M.V.V.\* :

"L'aéroport sera desservi par le nouveau mode de transport en site propre. ARAMIS".

C.M.\* du 22 mai 85 :

"Il y a quatre chances sur cinq pour que Matra fasse ARAMIS. Nous aurons une ligne de la Paillade par le Centre Ville en souterrain sous l'écusson, le reste à l'air libre".

ARAMIS n'a pas été et ne sera jamais réalisé

Les autres grandes villes ont pendant ce temps réalisé des transports en commun de type V.A.L. : tramway-métro ou ont des projets de ce type, très avancés

\* C.M. = Conseil Municipal - M.V.V. = Montpellier Votre Ville

DECLARATIONS DE GEORGES FRECHE ET DE SON EQUIPE

LES FAITS - LES REALITES

(2) - LE PRAO -

N° 65 (Mars 84) - M.V.V.\* :

"Le PRAO, un outil de communication, le PRAO est à l'image de Montpellier l'entrepreneante. C'est un bateau en avance technologique sur son temps".

N° 69 (Juillet-Août) - M.V.V.\* :

"Le PRAO un bateau technologiquement d'avant garde qui n'a pas fini de nous étonner

- A la mise à l'eau en Septembre, on découvrira une innovation technologique qui risque de révolutionner le monde de la navigation.
- Le PRAO a été conçu avec l'aide d'une équipe de scientifiques (aérodynamiciens, hydrodynamiciens, ingénieurs de structure), huit mois

d'études, l'un des ordinateurs les plus performants de France, ont permis d'aboutir à ce PRAO magnifique.

- Soyez nombreux en Septembre à découvrir le mystère (innovation technologique de taille) qui plane sur le PRAO".

N° 71 (Octobre 84) - M.V.V.\* :

"Montpellier a le vent en poupe et notre PRAO va le faire savoir. Cette splendide bête de course illustrera sur toutes les mers, la fougue de Montpellier".

Le PRAO a été mis à l'eau le 18 décembre 1984, pour y couler immédiatement.

Réparé, il quittait le 29 juin 1985 le port de la Grande Motte, pour rejoindre Kiel où était donné le départ de la lère course de l'Europe.

Après avoir effectué moins de 60 milles de navigation, il perdait son mat au large de Gruissan.

Il gît aujourd'hui au fond d'un garage.

DECLARATIONS DE GEORGES FRECHE ET DE SON EQUIPE

LES FAITS - LES REALITES

(3) - LE CABLE -

N° 75 (Février 85) - M.V.V.\* :

"D'une part l'ensemble de la commune, puis de l'agglomération de Montpellier peut être raccordée sur fibres optiques d'ici à 1990. D'autre part, une retransmission par voie hertzienne vers des récepteurs distants est envisageable dès 1986".

N° 61 (Novembre 83) - M.V.V.\* :

"Visionner quand vous le souhaitez le film de votre choix, téléphoner et recevoir en même temps l'image de votre correspondant, apprendre sur votre écran l'anglais ou la cuisine. Surveiller de chez nous votre maison de campagne, choisir votre programme télé parmi les chaînes de tous les pays. Non ce n'est pas de la science fiction, mais un aperçu de la vie quotidienne à Montpellier dans une poignée d'années. Laissez vagabonder votre imagination, les performances des câbles optiques sont illimitées.

N° 91 (Juillet-Août 86) -

"A la fin 89, les 85 000 possesseurs d'un poste de télévision à Montpellier stricto sensu pourront se raccorder au réseau en fibre optique".

C.M.\* de Juillet 85 :

"La SLEC aura 15 canaux de distribution et 10 canaux de haute fidélité son, mais ceci ne vaut que pour le grand Montpellier, c'est-à-dire le réseau en fibre optique soit 80 000 postes au plus tôt fin 86, au plus tard fin 88, ce n'est pas encore réglé. Mais pour permettre la montée en charge de l'opération et la possibilité d'une régie de publicité, nous avons demandé que soient jumelés dans la SLEC, le réseau de fibres optiques de Montpellier et un réseau hertzien régional qui est un 16ème canal qui pourra arroser les cinq départements de la région, et pour être plus clair les antennes qui se mettront en place pourront arroser le losange : Barcelone, Lyon, Toulouse, Marseille (10 millions d'habitants)".

Seule une partie de la ville est câblée ; pour le moment, il y a 3 600 abonnés et l'interactivité n'est toujours pas en service.

DECLARATIONS DE GEORGES FRECHE ET DE SON EQUIPE	LES FAITS - LES REALITES
<p data-bbox="450 571 880 608">(4) - <u>LES ORDURES MENAGERES</u> -</p> <p data-bbox="421 632 965 668">(Lettre aux écologistes en Mars 1983)</p> <p data-bbox="170 775 1272 906">7 - "Notre liste s'engage dans un sens favorable au refus de l'incinération totale des ordures. Elle préconise des méthodes différentes comme le lombricompostage, la collecte sélective. Elle s'engage également à remplacer la décharge actuelle par les jardins de Maguelonne".</p>	<p data-bbox="1301 791 1995 855">Le problème du traitement des ordures ménagères n'est toujours pas réglé.</p> <p data-bbox="1301 879 1727 911">Aucune solution n'est en vue.</p>

DECLARATIONS DE GEORGES FRECHE ET DE SON EQUIPE	LES FAITS - LES REALITES
<p style="text-align: center;">(5) - <u>URBANISME</u> -</p> <p style="text-align: center;">(Une réponse aux écologistes en Mars 1983)</p> <p>A) "Je suis d'accord pour ne pas accorder de permis de construire pour plus de 300 logements par an, pour limiter à 1 % par an l'expansion démographique de l'ensemble des populations des communes du District".</p>	<p>Promesse non tenue</p>
<p>B) "Toute la politique de la Municipalité consiste à mettre en place la ceinture verte péri-urbaine (Mosson, Jardin Maguelonne, Grammont, Veyrassy, zone verte à créer sur l'ensemble de l'actuelle gare de marchandises)".</p>	<p>Un petit effort à Grammont, mais rien à Veyrassy et sur l'actuelle gare de marchandises</p>
<p>C) "Dans la basse plaine du Lez, tous les terrains qui ne sont plus inondables par suite de la régulation de la rivière pourront être classés en zone inconstructible et en zone verte".</p>	<p>C'est l'emplacement choisi pour construire Port Mariane</p>
<p>D) "Les opérations de réhabilitation du Centre Ville seront accélérées".</p>	<p>Promesse non tenue</p>
<p>E) "Mise en place d'un Office d'aménagement d'urbanisme, de recherche et de présentation de l'environnement".</p>	<p>Promesse non tenue</p>
<p>F) "La Rocade du Verdanson dépend de la ville. Vous savez que nous sommes entièrement opposés à cette rocade prévue par F. DELMAS et son équipe dès 1974, financé au budget primitif voté par lui en 1977. C'est moi même et mon équipe qui avons promis d'abandonner ce projet ... la promesse a été tenue".</p>	<p>Promesse non tenue</p>

DECLARATIONS DE GEORGES FRECHE ET DE SON EQUIPE	LES FAITS - LES REALITES
<p>F') <u>Verdanson</u> :</p> <p><u>C.M.* du 16 Juillet 84</u> (Quelle était verte ma vallée !)</p> <p>"Conformément aux promesses faites entre les deux tours des élections, le Verdanson a été classé au P.O.S. et donc la réserve pour y mettre une autoroute urbaine a été enlevée, à la place il y a une coulée verte pour empêcher que cette suppression ne se traduise par des droits de construire qui abîmeraient le site vert de la vallée du Verdanson autant que la voie elle-même, si elle avait été construite".</p>	<p>- Idem -</p>
<p>G) <u>N° 56 (Avril 83) - M.V.V.*</u> :</p> <p>"Nous ne voulons pas d'une ville tentaculaire, d'une mégapole régionale. Nous voulons une ville fidèle à ses traditions".</p>	<p>A vous de juger</p>
<p>H) <u>Journal de Montpellier du 25 Janvier 83</u></p> <p>"Il y aura à Antigone un parc de 9 ha sur les bords du Lez".</p>	<p>Promesse non tenue. Le béton a pris la place du Parc</p>



DECLARATIONS DE GEORGES FRECHE ET DE SON EQUIPE	LES FAITS - LES REALITES
<p style="text-align: center;">(6) - <u>PARKINGS</u> -</p> <p><u>C.M.* de Juillet 83</u> :</p> <p>"Nous pouvons lancer l'étude de faisabilité du parking du Peyrou".</p> <p><u>Décembre 83</u></p> <p>"On va entamer les études pour un parking de 1 800 places au Peyrou en plusieurs tranches avec possibilité d'extension à 4 000".</p>	<p>Promesse non tenue</p>
<p><u>C.M.* du 22 mai 85</u> :</p> <p>"C'est 7 000 places de parking qui devraient être livrées à Montpellier avant la fin du mandat".</p>	<p>Promesse non tenue</p>
<p><u>C.M.* du 22 Mai 85</u> :</p> <p>"Le prochain parking qui ouvrira, c'est celui de 800 places sous le Palais des Congrès".</p>	<p>Ce ne sont pas 800 places mais 500 qui ont été réalisées</p>
<p><u>C.M.* du 11 Février 88</u> :</p> <p>" A l'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 000 places à Antigone</li> <li>- 3 000 places réparties dans le Centre Ville".</li> </ul>	<p>Aucun dossier présenté à ce jour sur ces éventuels projets</p>

DECLARATIONS DE GEORGES FRECHE ET DE SON EQUIPE	LES FAITS - LES REALITES
<p>(7) - <u>LA CIRCULATION</u> -</p> <p><u>N° 61 (Novembre 83) - M.V.V.*</u></p> <p>"Notre but a été d'éviter l'asphyxie du Centre Ville".</p> <p><u>N° 71 (Juin 83) - M.V.V.*</u></p> <p>"L'accessibilité au centre sera ainsi considérablement améliorée". Toutes ces modifications permettent d'augmenter très sensiblement la capacité globale d'écoulement du trafic par le réseau viaire existant et d'éviter de réaliser à des coûts financiers et sociaux inacceptables de nouvelles voies au Centre Ville".</p>	<p>Il semble qu'en la matière on soit arrivé au but inverse : l'asphyxie du centre et son inaccessibilité</p>
<p>-----</p> <p><u>Journal de Montpellier du 18 Février 83</u></p> <p>"Je vais proposer la création de 8 pénétrantes, 8 rues réservées aux cyclistes que seules les riverains pourront emprunter en voiture".</p>	<p>Promesse non tenue</p>
<p>-----</p> <p><u>C.M.* de Mars 86 :</u></p> <p>"Je donne rendez-vous à la population en 1988 où indiscutablement nous aurons enfanté un Montpellier qui aura, en matière de circulation, un fonctionnement tout à fait nouveau".</p>	<p>A vous de juger</p>

DECLARATIONS DE GEORGES FRECHE ET DE SON EQUIPE

LES FAITS - LES REALITES

(8) - EMPLOI -

Avril 83 :

"L'emploi est la priorité des priorités".

Le 25 Février - Le Journal de Montpellier

"Nous avons créé 3 000 emplois par an, en 6 ans 18 000".

C.M.\* du Jeudi 27 Décembre 84

"Depuis 8 ans, il a été créé 38 000 emplois dans cette ville et dans le District".

-----  
N° 84 (Octobre 85) - M.V.V.\* :

"La campagne de prospection industrielle lancée au printemps dernier par le District de Montpellier visait large, elle a touché juste à ce jour près d'un millier de demandes sur nos possibilités d'implantation, nous est parvenue des industriels du monde entier. Chaque concrétisation sera un formidable coup de fouet pour l'économie locale, une victoire de plus dans notre lutte pour l'emploi".

Bien joué le District !

-----  
N° 87 (Avril 87) - M.V.V.\* :

"Avec le cosmodrome : 200 000 emplois envisageables à l'orée du XXIe siècle dans les 20 ans à venir".

Une fois 18 000 en 6 ans, puis 38 000 en 8 ans  
Le Maire actuel semble fâché avec les chiffres.

Une seule vérité :

Aujourd'hui avec 22 000 chômeurs, Montpellier  
bat tous les records.

-----  
Cette campagne n'a finalement rien donné.  
Encore un grand coup médiatique pour rien.

-----  
Pour le moment, en dehors des martiens lors de  
l'inauguration du Corum, nous n'avons rien vu  
venir du ciel.

DECLARATIONS DE GEORGES FRECHE ET DE SON EQUIPE	LES FAITS - LES REALITES
<p data-bbox="510 628 770 660">(9) - <u>LA CULTURE</u> -</p> <p data-bbox="170 746 517 778"><u>Programme municipal 83 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="170 836 1167 868">A) Construction d'un auditorium de musique à Antigone (1 500 places)</li> <li data-bbox="170 895 667 927">B) Création d'une Faculté des Arts</li> <li data-bbox="170 954 815 986">C) Création d'un Musée National de Plein Air</li> <li data-bbox="170 1013 712 1045">D) Création d'un Musée de la Médecine</li> </ul>	<p data-bbox="1301 836 1570 868">Promesse non tenue</p> <p data-bbox="1301 895 1570 927">Promesse non tenue</p> <p data-bbox="1301 954 1570 986">Promesse non tenue</p> <p data-bbox="1301 1013 1570 1045">Promesse non tenue</p>

DECLARATIONS DE GEORGES FRECHE ET DE SON EQUIPE	LES FAITS - LES REALITES
<p style="text-align: center;">(10) - <u>LE SPORT</u> -</p> <p><u>Midi Libre du 27 Février 83 - Marseillaise du 1er Mars 83 :</u></p> <p>"Devant une foule de fervents sportifs, Frèche a présenté une charte des sports".</p> <p>"Des grands projets, baptisés les "Poumons Verts" concernent les infrastructures lourdes :</p> <p>A) - <u>Grammont</u> :</p> <p style="padding-left: 40px;">Un stade d'athlétisme avec piste de 400 mètres en synthétique (8 couloirs, tribunes, vestiaires, service médical). Un gymnase polyvalent.</p>	<p style="text-align: center;">Promesse non tenue</p>
<p>B) Dans le secteur nord-ouest, le domaine de Verassy, sera aménagé en 3 étapes :</p> <p style="padding-left: 40px;">a) Piste d'athlétisme de 250 mètres avec 4 couloirs, terrain de foot et terrain de rugby b) Un ensemble de gymnase polyvalent et éventuellement une piscine c) Stade de tambourin, 8 courts de tennis, stade de foot avec tribunes</p>	<p style="text-align: center;">Promesse non tenue</p>
<p>C) Au Centre, à l'emplacement de l'actuelle gare de marchandises, seront bâtis un Palais des Sports (1 500-2 000 places), des espaces verts et stades de sports collectifs".</p>	<p style="text-align: center;">Promesse non tenue</p>

DECLARATIONS DE GEORGES FRECHE ET DE SON EQUIPE	LES FAITS - LES REALITES
<p style="text-align: center;">(11) - <u>LES RAPATRIES</u> -</p> <p><u>C.M.* du 26 Mars 84</u></p> <p>"La Ville est d'accord pour qu'un monument, dont le projet sera fait par le sculpteur MORETTI, soit mis en place au cimetière St-Etienne, monument qui rappèlera tous les morts français en Algérie avant et après le 19 mars".</p>	<p>Promesse non tenue</p>
<p style="text-align: center;">(12) - <u>SECURITE</u> -</p> <p><u>N° 85 (Janvier 86) - M.V.V.* :</u></p> <p>"La sécurité des citoyens est, aux yeux de la Municipalité, primordiale".</p>	<p>Montpellier est capitale de la délinquance.</p>

DECLARATIONS DE GEORGES FRECHE ET DE SON EQUIPE	LES FAITS - LES REALITES
<p style="text-align: center;">(13) - <u>DIVERS</u> -</p> <p><u>Journal de Montpellier du 18 Février 83</u></p> <p>"Je propose pour mon prochain mandat la création d'une commission extra municipale consacrée aux problèmes des jeunes et des étudiants".</p>	<p>Promesse non tenue</p>
<p style="text-align: center;">(14) - <u>CORUM</u> -</p> <p>Initialement le projet était de 19 milliards de centimes.</p> <p><u>C.M.* du 3 Septembre 84 :</u></p> <p>"Le projet sera à peu près de 23 milliards de centimes".</p> <p><u>C.M.* de Janvier 86 :</u></p> <p>"Sur 40 milliards de centimes, je me donne 25 milliards de centimes de subventions, soit 60 %. Je ne doute pas que nous arriverons".</p>	<p>Le projet est passé de 19 à 23 puis à 40 milliards Aujourd'hui, il tourne autour de 60 milliards. Le coût initial est pour le moment multiplié par trois, les subventions attendues ont été divisées par deux.</p> <p>Conclusion, les contribuables montpelliérains paieront.</p>

" Vous savez maintenant ce que valent les promesses de Georges Frèche !"